

Délibération n°2024-05-05

Réf. Nomenclature « Actes » : 7.4

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Attribution de subvention dans le cadre du règlement d'intervention des aides aux entreprises

Nombre de membres du conseil	
En exercice	101
Présents	65
Pouvoirs	10
Votants	75

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 décembre 2024, à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 2 décembre 2024 par monsieur Pierre Chevalier, Président, s'est réuni à Ussel.

Gilles Barbe est nommé secrétaire de séance.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- **Élus ayant donné pouvoir :**

Calla Tony	à	Sandra Delibit	Saugeras Jean-Pierre	à	Philippe Brugère
Cornelissen Jacqueline	à	Daniel Delpy	Sauviat Jean-Marc	à	Michèle Valibus
Gantheil Robert	à	Philippe Roche	Talvard Françoise	à	Pierrick Cronnier
Parrain Céline	à	Christophe Arfeuillère	Ventadour Elisabeth	à	Yohann Fiancette
Ribeiro Sophie	à	Gilles Barbe	Vimon Barbara	à	Stéphanie Gautier

- **Élus excusés :**

Arnaud Gérard ; Aubessard Anne-Marie ; Bauvy Claude ; Betoule Philippe ; Bézanger Joël ; Boyer Laurence ; Bredèche Robert (représenté) ; Briquet Isabelle ; Brugère Jeremy ; Calonne Vincent ; Chapuis Laëtitia ; Coulaud Danielle ; Delbègue Jean-Pierre ; Faugeron Guy (représenté) ; Granet Henri ; Jouve Nicolas ; Jouve Patrick ; Le Royer Sandrine ; Mazière Daniel ; Monteil Christiane ; Mouty Samuel ; Nirelli Catherine ; Peyrat Nathalie ; Peyraud Stéphane ; Prabonneau Sylvie ; Repezza Guillaume ; Rougerie Christine ; Saugeras Michel (représenté) ; Simandoux Nelly (représenté) ; Soulefour Marie-Christine.

Vu la délibération n°2024-03-05 en date du 11 juillet 2024 relative à la mise en place du règlement d'intervention des aides aux entreprises sur la période 2024-2028 et de son avenant n°1 ;

Vu les PV des comités d'agrément du 6 novembre 2024 ;

Le président explique que les comités d'agrément se sont réunis le 6 novembre 2024 afin d'émettre un avis sur les 28 dossiers de demandes d'aides sollicitées dans le cadre des axes prévus au règlement.

Le comité a validé l'attribution de l'aide à 28 dossiers.

	Nom de l'entreprise	Commune	Descriptif du projet	Dispositif(s) sollicités	Montant de l'aide sollicitée
1	MARIPOSA	Bort-les-Orgues	Reprise commerce et aide au loyer	ACS 3	2 202,23 €
2	Boulangerie CHANCEL	Bort-les-Orgues	Amélioration linéaire commercial	ACS 4	2 000,00 €
3	V.S.J Corrèze Bureautique	Bort-les-Orgues	Investissement matériel Accompagnement projet de création	ACS 2 ACS 6	22 480,00 € 4 580,00 € 17 900,00 €
4	Pôle Formez-vous	La Courtine	Investissement matériel	ACS 1 ACS 2	3 703,20 € 1 600,00 € 2 103,20 €
5	SARL Le Puy Blanc	Margerides	Création/ reprise Aide au loyer + bonif	ACS 1 ACS 3	6 727,50 € 2 000,00 € 4 727,50 €
6	SAS Bigourie et fils	Margerides	Investissement matériel	ACS 2	4 125,00 €
7	Pizzeria « Le 19 »	Merlines	Créacommerce	ACS 3	4 247,55 €
8	CS2F	Meymac	Investissement matériel Prêt d'honneur	ACS 1 ACS 2	3 615,00 € 1 200,00 € 2 415,00 €
9	EURL Olitech	Millevaches	Investissement matériel Prêt d'honneur	ACS 1 ACS 2	6 980,00 € 2 400,00 € 4 580,00 €
10	SCI FCCL	Peyrelevade	Accompagnement projet de création	ACS 6	9 700,00 €
11	SARL SAMPAIO	Neuvic	Investissement matériel Prêt d'honneur	ACS 1 ACS 2	4 935,00 € 3 000,00 € 1 935,00 €
12	Neuvic Nature et Paysage	Neuvic	Investissement matériel	ACS 2	1 632,28 €
13	Mélissa 2	Ussel	Reprise commerce Aide au loyer Prêt d'honneur	ACS 1 ACS 2	6 045,00 € 1 400,00 € 4 645,00 €

Délibération n°2024-05-05



14	SAS Ets GOUNY	Ussel	Investissement matériel	ACS 2	4 290,00 €
15	SAS Mère et fille	Ussel	Création commerce Aide aux travaux	ACS 3	6 645,00 €
16	Backstage	Ussel	Investissement matériel	ACS 2	3 170,50 €
17	SAS SODAT	Ussel	Reprise commerce Aide au loyer	ACS 3	2 352,50 €
18	Ussel Market	Ussel	Création commerce	ACS 3	1 145,00 €
19	AILE	Ussel	Prêt d'honneur Investissement matériel	ACS 1 ACS 6	7 580,00 € 3 000,00 € 4 580,00 €
20	Sophie Hioco - Orthophoniste	Ussel	Investissement matériel	ACS 2	1 412,01 €
21	SARL CORSICA 2B	Ambrugeat	Aide à l'immobilier touristique Aide à la qualification	T2 T4	5 140,00 € 5 000,00 € 140,00 €
22	ESC 19	Bort-les-Orgues	Projet structurant et qualification Prêt d'honneur	T3 T4 ACS1	17 870,00 € 800,00 € 2 700,00 €
23	NICOSIA Catherine et Stéphane	Meymac	Travaux et Qualification	T2 T4	5 000,00 € 140,00 €
24	ROLLIN Loïc et Charlotte	Sarroux Saint-Julien	Equipements structurants Qualification	T3 T4	17 870,00 € 140,00 €
25	GAEC Les légumes du Moulin	Magnat-L'Etrange	Equipement informatique Equipement maraîchage et circuits courts	A3 A4	364,50€ 4 000,00€
26	GAEC SEINCE	Meymac	Equipement technologique	A3	1 981,35€
27	Magalie FERAL-KLAVUN	Monestier-Port-Dieu	Equipement maraîchage	A4	890,63 €
28	Ferme du Manus	Neuvic	Equipement transformation et circuits courts	A4	2 422,34€
TOTAL					164 306,59€

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le versement de ces subventions aux entreprises citées pour un montant global de **164 306,59 €** dont :
 - 17 300,00 € pour le dispositif ACS 1 « prêts d'honneur » ;
 - 34 887,99 € pour le dispositif ACS 2 « aide à l'investissement : maintien, modernisation et développement du commerce, de l'artisanat et des services » ;
 - 21 319,78 € pour le dispositif ACS 3 « CREA COMMERCE : accompagner à la création ou la reprise d'entreprise » ;
 - 2 000,00 € pour le dispositif ACS 4 « amélioration du linéaire commercial » ;
 - 32 180,00 € pour le dispositif ACS 6 « accompagner les entreprises artisanales dans leur projet de développement » ;
 - 10 000,00 € pour le dispositif T2 « aide à l'immobilier d'entreprises dans le secteur du tourisme : création et développement de l'offre d'hébergement » ;
 - 35 740,00 € pour le dispositif T3 « Aide à l'immobilier d'entreprises dans le secteur du tourisme : équipements touristiques structurants, hébergements touristiques à caractère social » ;
 - 1 220,00 € pour le dispositif T4 « aide à la qualification » ;
 - 2 345,85 € pour le dispositif A3 « aide à l'équipement informatique et technologique des agriculteurs » ;
 - 7 312,97 € pour le dispositif A4 « aide en faveur de la diversité des filières et des circuits de proximité ».

A l'unanimité	
Votants	75
Pour	75
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À Ussel, le 12 décembre 2024

Le Président,
Pierre Chevalier

